

DOSSIER DE CANDIDATURE
EXPLOITATION D'UN EMPLACEMENT DE VENTE AMBULANTE SUR LE
DOMAINE PUBLIC DE MARCELLAZ POUR UNE ACTIVITÉ DE
RESTAURATION DE TYPE « FOOD TRUCK »

Cette demande doit être complétée après avoir pris connaissance du cahier des charges qui a pour objet de définir les conditions d'exploitation de l'emplacement de vente ambulante situé Chef-Lieu – Place de la Grenette pour une activité de restauration de type « Food truck » sur le domaine public de la Commune de Marcellaz

1/ Le demandeur

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tel :

Courriel :

Profession actuelle :

Le candidat joindra au dossier de candidature une photocopie de sa pièce d'identité, ses références professionnelles en restauration ainsi que son CV détaillé.

2/ L'entreprise

- Nom de l'entreprise :
- Date de création : ou en cours de création
- N° d'immatriculation au registre du commerce (RCS) (si entreprise créée) :
.....

Le candidat devra fournir les documents réglementaires administratifs en cours de validité attestant de sa qualité de commerçant non-sédentaire :

- Une photocopie de la carte de commerçant permettant l'exercice d'activités non sédentaires
- Un extrait d'inscription au registre du commerce et/ou des métiers (Kbits ou Sire de moins de 3 Mois)
- Une assurance en responsabilité civile se rapportant à l'exercice d'activités non-sédentaires
- Cerf 13984 le cas échéant

Il devra également produire une attestation du suivi d'une formation aux normes de sécurité sanitaire et d'hygiène applicables à la restauration de type H.A.C.C.P.

Il est rappelé que le candidat est tenu de contracter les assurances réglementaires concernant son activité de restauration, ses biens matériels, la responsabilité civile et professionnelle. Il devra en apporter la preuve à la Commune en lui fournissant une copie de sa police d'assurance chaque année.

De même, l'occupant est tenu de contracter les assurances contre l'incendie, les dégâts des eaux, le vol, et devra en apporter la preuve à la Commune.

Enfin, il appartiendra au candidat retenu de transmettre à la Commune un dossier technique et de sécurité complet de son installation des lors qu'il aura signé la notification de l'arrête d'occupation temporaire du domaine public.

3/ Réponse au cahier des charges réglementaires

3.1 – Qualité des produits proposés (voir article VIII du cahier des charges) :

3.2 – Hygiène et environnement (voir article VIII du cahier des charges) :

3.3 – Esthétique (voir article VIII du cahier des charges) :

Veillez préciser les dimensions du Food Truck (... mètres de long sur ... mètres de large) et joindre des photos/croquis de l'installation.

3.4 – Économique (voir article VIII du cahier des charges) :

4/ Souhait de présence sur l'emplacement défini

Veillez indiquer le (ou les) jour(s) de la semaine ou vous souhaitez que votre Food Truck soit présent sur l'emplacement, en précisant son amplitude horaire (midi, soir, midi et soir) :

Jour de la semaine (à préciser ci-dessous) :					
Jour 1 :	Jour 2 :	Jour 3 :	Jour 4 :	Jour 5 :	Jour 6 :
<input type="checkbox"/> Midi	<input type="checkbox"/> Midi	<input type="checkbox"/> Midi	<input type="checkbox"/> Midi	<input type="checkbox"/> Midi	<input type="checkbox"/> Midi
<input type="checkbox"/> Soir	<input type="checkbox"/> Soir	<input type="checkbox"/> Soir	<input type="checkbox"/> Soir	<input type="checkbox"/> Soir	<input type="checkbox"/> Soir
<input type="checkbox"/> Midi et soir	<input type="checkbox"/> Midi et soir	<input type="checkbox"/> Midi et soir	<input type="checkbox"/> Midi et soir	<input type="checkbox"/> Midi et soir	<input type="checkbox"/> Midi et soir

Attention : cette demande de jour(s) d'emplacement et d'amplitude horaire ne vaut pas accord. Toute demande fera l'objet d'une étude approfondie par la Commune de Marcellaz, qui tiendra compte de vos souhaits mais sans pour autant pouvoir garantir qu'ils pourront être respectés.

5/ Motivations / Arguments complémentaires

Je certifie avoir pris connaissance du cahier des charges qui a pour objet de définir les conditions d'exploitation de l'emplacement de vente ambulante situé Place de la Grenette à Marcellaz pour une activité de restauration de type « Food truck » sur le domaine public de la Commune de Marcellaz.

Date :

Signature :

Afin de compléter votre demande, vous pouvez joindre tout document que vous jugerez utile aux Services municipaux pour étudier votre dossier (type de produits utilisés, CV, photos, etc.) en plus de Ceux déjà listés dans le cahier des charges ou le présent dossier de candidature. Les informations contenues dans ce formulaire sont destinées à permettre le suivi administratif de la Demande. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et Aux libertés, vous disposez du droit d'accès et de rectification des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en adressant votre demande à accueil@mairie-marcellaz.fr

ANNEXE 1 – Lieu d'implantation

L'emplacement prévu pour l'exploitation du Food Truck se situe sur l'espace situé Place de la Grenette – 74250 MARCELLAZ

